

Mutuelles et syndicats, même combat

Les mutualités ne cachent pas du tout les liens proches qu'elles entretiennent avec les partis politiques et les syndicats. Même si elles insistent: il n'y a rien de structurel ni d'institutionnalisés.

NATHALIE BAMPIS

Regardez bien cette photo. Et souvenez-vous. On vous aide. C'était le 23 mars 2015. Jean-Pascal Labille (secrétaire général de Solidaris), Marc Goblet (secrétaire général de la FGTB) et Elio Di Rupo (président du PS) posaient, copains comme cochons, devant les caméras lors du coup d'envoi d'une campagne intitulée «Une protection sociale pour tous». Un geste très symbolique, car il officialisait – aussi – la relance de l'«Action commune» socialiste. Ce mouvement qui réunit la FGTB, le PS et les Mutualités socialistes autour d'un même combat (celui contre le pouvoir en place) et d'un même programme économique et social.

Qu'une mutualité s'associe à un syndicat et soit proche d'un parti politique pour défendre des valeurs communes, est-ce étonnant? Non, pas vraiment. Un petit cours d'histoire s'impose. Syndicats et mutuelles sont issus du même terreau: celui d'une classe ouvrière opprimée par la révolution industrielle, et en recherche de solidarité pour faire face à ses conditions de travail et de vie. Les ouvriers se sont organisés pour fonder les syndicats et les mutualités.

Dans la version 1.0 des syndicats se trouvaient d'ailleurs les «caisses de secours mutuel», qui avaient pour but de protéger les membres en cas de chômage et... de maladie. Syndicats et mutuelles ont donc bel et bien une origine commune.

Si les deux organisations se sont scindées, elles constituent encore aujourd'hui les grands piliers de la concertation sociale. Syndicats et mutuelles siègent ensemble dans les principaux organes de décision des soins de santé: comité général de gestion de l'Inami, conseil général de l'assurance-soins de santé, commission de contrôle budgétaire. «On discute évidemment des négociations qui se tiennent dans ces instances avec la FGTB ou le PS, comme les accords médico-mut, explique Jean-Pascal Labille. Parce qu'il n'est pas

toujours simple de trouver des accords. Et on sait sur qui on peut compter, et sur qui on ne peut pas...»

Action commune vs MOC

Cette proximité, on la retrouve aussi dans le pilier chrétien. Les Mutualités chrétiennes font partie du Mouvement ouvrier chrétien (MOC), tout comme la CSC. Les deux organisations sont, encore aujourd'hui, logées dans les mêmes bâtiments, à l'Aeropolis, chaussée de Haecht. Les Mutualités entretiennent des liens, informels, étroits avec la CSC. «Avec Marie-Hélène Ska, on se rencontre régulièrement, et on partage nos points de vue sur les gros dossiers, comme la réforme de la sécurité sociale. On défend la même vision de la Sécu, partant du principe qu'elle ne doit pas être considérée comme une variable d'ajustement budgétaire.»

Tiens, un discours, mot pour mot, identique à celui de... Marc Goblet et Jean-Pascal Labille. Au-delà des piliers, au-delà de la concurrence, le front commun existe aussi, parfois, entre Mutualités...

Mais ce n'est évidemment pas avec le PS que Jean Hermesse prend régulièrement le thé. Le secrétaire général de l'Alliance des Mutualités chrétiennes est plutôt invité de temps à autre au bureau de son parti frère, le cdH. Et il dirige... le Cepass, le centre d'études du parti... «On a des liens privilégiés, et c'est historique, avec le CD&V et le cdH, dit Jean Hermesse. Au Cepass, j'apporte mon expertise, je suis là pour inspirer, lancer des idées.»

Aux Mutualités libres par contre, l'histoire est tout autre. Son patron, Xaviez Brenez, brandit l'«apolitisme» de son mouvement comme un étendard: «Nous n'avons aucun lien privilégié avec un parti politique, et encore moins avec un syndicat, dit-il fermement, là où d'autres estiment que si, par le passé, les Mutualités socialistes avaient leur porte d'entrée au cabinet de Laurette Onkelinx, aujourd'hui, ce sont les Mutualités libres qui ont davantage de contact avec le cabinet De Block.

Chez Solidaris, c'est tout le contraire. Les liens sont plutôt... serrés entre la Mutualité et le parti. Les hauts responsables de l'Union des mutualités socialistes sont aussi régulièrement invités au bureau du PS. «Jean-Pascal Labille ou Michel Jadot y viennent de temps en temps. Mais à titre consultatif, ils n'ont pas le droit de vote, nous explique le président du PS, Elio Di Rupo. Il n'y a aucun lien organique entre nous et Solidaris, ce sont deux organisations totalement indépendantes.»

Pourquoi alors, cette proximité? «Nous partageons les mêmes valeurs et les mêmes objectifs en matière de protection sociale. Nous avons un même idéal de société», dit Di Rupo. En étant présents au bureau du PS, Labille ou Jadot apporteront aussi leur expertise technique sur les matières touchant à la santé. Mais la meilleure preuve du lien particulièrement fort qui les unit, c'est cette «Action commune», à laquelle participent les trois organisations. «Nous avons une analyse

commune sur la catastrophe à laquelle nous mène le gouvernement en matière de politique de la santé, dit Elio Di Rupo. Mais le PS ne donne pas d'injonctions à Solidaris. On a des échanges de vues, et puis, chacun rentre chez soi et prend ses responsabilités...»

Et les affiliés alors? Choisisent-ils leur mutualité en fonction de sa couleur (politique)? Une étude réalisée par Solidaris montre qu'une majorité de Wallons sont affiliés à une mutualité sans lien idéologique avec le parti pour lequel ils votent. Mais, si la toute grosse majorité est «hors piliers», c'est malgré tout au sein du pilier socialiste que le lien est le plus marqué.

Xaviez Brenez, qui revendique haut et fort son apolitisme, voit même dans le caractère «apolitique» de sa mutualité un atout, qui expliquerait en partie que son organisation grappille peu à peu des parts de marchés auprès des autres mutualités. «Le fait d'être apolitique joue un rôle, dit-il. Certains ne voient pas de lien à nouer entre un service de santé et un parti politique.»

Une présence dans des hôpitaux, pharmacies et maisons de repos

Pour des raisons qui tiennent à leur histoire, certaines mutuelles sont impliquées dans des établissements hospitaliers et de soins. Ce qui ne va pas sans poser un risque de conflit d'intérêts.

JEAN-PAUL BOMBAERTS

Outre les leviers dont elles disposent dans le monde politique, certaines mutuelles siègent aussi dans les conseils d'administration de certains hôpitaux et maisons de repos. C'est le cas surtout des Mutualités

chrétiennes et de Solidaris (socialiste), pour des raisons historiques.

Solidaris est présente dans les organes de gestion de la clinique André Renard à Herstal et du CHU de Tivoli à La Louvière, deux hôpitaux créés au départ d'une initiative mutualiste. À cela s'ajoutent des hôpitaux au sein desquels siègent des ad-

ministrateurs issus de Solidaris: le Centre Hospitalier du Bois de l'Abbaye et de Hesbaye (CHBAH) à Seraing, le Centre Hospitalier Peltzer-La Tourelle à Verviers et, enfin, le

Centre Hospitalier de la Haute Senne à Soignies.

Côté chrétien, Jean Hermesse, secrétaire général des Mutualités chrétiennes, siège au conseil d'administration des cliniques Saint-Luc à Bruxelles ainsi qu'au CHU Dinant-Godinne/UCL Namur. «Des mandats non rémunérés», précise-t-il.

Dans certains hôpitaux, des mutualistes socialistes et chrétiens siègent ensemble. Il s'agit d'hôpitaux créés au départ d'initiatives mutualistes, et qui ont opéré des rapprochements dans un souci de ration-

nalisation de l'offre hospitalière régionale. Citons le Centre Hospitalier de Wallonie Picarde (CHWapi) et Epicura (Hainaut). «Cette liste n'exclut

pas de retrouver ça et là, l'un ou l'autre mutualiste dans un conseil d'administration d'hôpital. Ce serait alors à titre plus personnel et non institutionnel», signale Alain Thirion, trésorier de Solidaris.

Un autre regard

«Notre présence dans ces institutions est utile. Contrairement aux administrateurs indépendants qui ne regardent

que les ratios, nous apportons un regard qui n'est pas exclusivement financier», justifie Jean Hermesse.

D'autres voient plutôt dans cette présence une volonté de défendre des positions de pouvoir. Ce que Jean Hermesse réfute: «La perte de pouvoir n'est pas quelque chose qui nous obsède. À Tournai par exemple, nous avons appuyé une fusion au-delà des clivages traditionnels.»

Ce qui importe avant tout selon lui, c'est la défense de certaines valeurs. «Si les mutualités s'en vont, je ne vous garantis pas que ces institutions

ne tomberont pas un jour ou l'autre entre les mains d'organisations dont la vocation est exclusivement lucrative», prévient-il.

Aux Mutualités libres en revanche, on estime une telle implication peu appropriée. «On nous a proposé de siéger dans certains conseils d'administration, mais nous avons toujours refusé», explique Xavier Brenez, directeur général des Mutualités Libres. «Être assis sur plusieurs bancs à la fois n'est pas sain. Nous préférons éviter tout risque de conflit d'intérêts.»

Même le développement d'un réseau de pharmacies, comme l'en-

seigne Multipharma de Solidaris, ne lui semble pas une bonne idée. «Bien sûr, les autres mutuelles ont une histoire différente de la nôtre, mais après il faut quand même négocier simultanément les tarifs des médicaments et les rémunérations des pharmaciens...»

Du pour et du contre

Christian Léonard, directeur adjoint du KCE, le Centre fédéral d'expertise des soins de santé, refuse pour sa part de départager les deux points de vue. «Les deux ont raison. D'une part, il y a un intérêt à être sensibilisé à

la situation des institutions pour lesquelles vous allez négocier les tarifs. D'autre part, le représentant mutueliste peut être amené à défendre en médicomut une position qui arrange l'institution dans laquelle il siège par ailleurs. Ceci étant, le risque de conflit d'intérêts est potentiel mais pas systématique.»

Il insiste sur les facteurs historiques à la base de cette implication multidimensionnelle. «Les Mutualités libres sont plus jeunes et la question, pour elles, ne s'est dès lors jamais vraiment posée.»

«Le risque de conflit d'intérêts est potentiel mais pas systématique.»

CHRISTIAN LÉONARD
DIRECTEUR ADJOINT DU KCE